Armée : les citoyens ne seront plus tous soldats

Autor(en): **Dépraz, Alex**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1587

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018994

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les citoyens ne seront plus tous soldats

Le service militaire obligatoire semble en voie de disparition. Les baisses d'effectifs prévues par la réforme en vigueur pourraient le condamner.

«Je n'exclus pas une révision constitutionnelle dans vingt ans, disant, par exemple, que 50% des jeunes Suisses servent dans l'armée et les autres ailleurs» (*24 heures* du 6 janvier). En d'autres temps, cette déclaration du chef de l'armée, Christophe Keickeis, aurait fait l'effet d'une bombe. Passée presque inaperçue, elle confirme que l'armée suisse a terminé sa mue: le service militaire obligatoire - érigé en mythe national - n'aura bientôt plus de raison d'être.

Les effectifs de l'armée sont en constante diminution. Avec le passage à Armée XXI ce début d'année, la diminution est particulièrement spectaculaire: de 360000 hommes, l'armée est passée à 140000 militaires et 80000 réservistes. Une modification qui ne s'est d'ailleurs pas faite sans certaines zones d'ombre (cf. encadré). La réduction des effectifs de l'armée et de la protection civile va se poursuivre. A court terme, il n'y aura pas de place pour toutes les personnes astreintes au service, même en pratiquant, comme à l'heure actuelle, une politique généreuse des exemptions.

Quel avenir dès lors pour l'obligation de servir? Une solution consisterait à supprimer purement et simplement le service militaire obligatoire pour les hommes de nationalité suisse, tel qu'il figure à l'article 59 de la Constitution, et à maintenir un service de milice organisé sur la base du volontariat. Une manière somme toute relativement simple pour l'armée de résoudre ses problèmes d'effectif. Mais, le principe d'un service pour la collectivité ne doit pas être balayé d'un revers de main. Il constitue sans doute un élément fondamental de la cohésion nationale. Encouragement du bénévolat, reconnaissance de l'action politique, engagement dans diverses formes d'aide à la collectivité: les idées ne manquent pas pour imaginer un autre type de service que femmes et hommes pourraient effectuer.

Les mythes ont la peau dure en Suisse. Le débat politique ne s'est pas encore vraiment ouvert sur l'avenir du service «militaire». Paradoxe étonnant: c'est le premier véritable chef de l'armée en temps de paix et non pas un responsable politique qui donne le coup de semonce. Le combat s'annonce passionnant. *ad*

L'arbitraire sous les drapeaux

La durée de l'obligation de servir est désormais fixée à 260 jours pour les soldats (art. 9 de l'ordonnance du Conseil fédéral concernant les obligations militaires du 19 novembre 2003). L'article 88 al. 2 de ce texte détermine le régime transitoire du passage d'Armée 95 à Armée XXI : les militaires ayant effectué leur école de recrues avant le 31 décembre 2003 doivent en principe accomplir 130 jours de service de perfectionnement (les anciens «cours de répétition»). Mais, certains de ces militaires, qui n'ont pas été incorporés dans des formations, ont été placés dans la réserve, voire considérés comme surnuméraires. Ces chanceux n'effectueront en principe plus de services d'instruction mais les jours de service leur seront tout de même imputés…! Entre un petit séjour à assurer la sécurité du WEF et le rangement définitif du matériel militaire, voilà l'espace d'une décision toute militaire et arbitraire.

Forum de Davos

La valeur financière des valeurs citoyennes

Les altermondialistes n'ont pas encore changé le monde. Mais ils parviennent à changer le discours des grands patrons de l'économie. Le Forum économique mondial se tient fin janvier à Davos. Il se penchera sur un rapport intitulé *Values and Value**. Son but: promouvoir une attitude citoyenne des entreprises transnationales qui doivent englober les préoccupations sociales et environnementales dans leur stratégie économique.

Les auteurs du rapport ont entendu les patrons de grandes entreprises basées dans quatorze pays, aux Etats-Unis, bien sûr, mais aussi en Suisse ou en Inde. Ils ont questionné également les investisseurs institutionnels, caisses de pension et autres assurances, qui sont les véritables propriétaires des firmes transnationales.

L'attitude citoyenne ne domine pas le monde des affaires. Et chacun se renvoie la balle. Les chefs d'entreprise se disent frustrés par l'attitude des investisseurs qui ne regardent que le rendement à court terme. Les actionnaires ne se préoccupent des comportements sociaux ou écologiques que lorsqu'un conflit aigu secoue l'opinion et pourrait nuire à leur portefeuille. De leur côté, les investisseurs reprochent le manque de transparence des entreprises et l'absence de mesures chiffrables sur les bienfaits d'une attitude citoyenne qui, d'ailleurs, reste à définir.

Le rapport mentionne cependant quelques progrès récents. Aux Etats-Unis un groupe de caisses de retraite d'Etats et de communes demande aux entreprises de prendre en compte les risques des changements climatiques. De son côté la Fédération syndicale AFL-CIO mène campagne pour que l'argent des retraites des travailleurs se dirige vers des investissements durables. La défense des valeurs citoyennes au sein des entreprises rejoindrait, sur le long terme, la valeur des investissements. *at*

**www.weforum.org/corporatecitizenship*